

Le blog de 5/12/2000 p I

Le sommet de Nice clôt six mois d'une présidence terne. Sauf accord à l'arraché, la réforme de l'Union risque de capoter

Europe : la France achève son mandat sans cocorico

Ah ! les divines surprises ! Lundi 27 novembre, accord sur la taxation de l'épargne ; le lendemain, consensus sur l'Agenda social. Le tout une poignée de jours avant l'ouverture du sommet européen de Nice, qui se tient du 7 au 9 décembre et dont le succès ou l'échec sera aussi celui de la présidence française de l'Union européenne. Si l'on ajoute à ces accords « majeurs » une pincée de sécurité maritime, la prochaine création d'une autorité alimentaire indépendante, un processus d'élargissement qui poursuit, cahin-caha, sa marche en avant, d'indéniables progrès s'agissant de la mise en place des instruments de la future force européenne de réaction rapide, une Charte des droits fondamentaux peu contraignante mais qui a le mérite d'exister, et quelques autres mesures de moindre importance, qu'obtient-on ? Somme toute un bilan présidentiel passable, si d'aventure, le « verre » de la réforme des institutions européennes devait apparaître plutôt à moitié vide qu'à moitié plein.

Seulement voilà : il s'agirait d'un trompe-l'œil. Car c'est le toilettage indispensable d'institutions qui n'ont pas été conçues pour un nombre sans cesse croissant d'Etats membres qui fera toute la différence. Le sort qui sera réservé aux trois « reliquats » du sommet d'Amsterdam (la taille de la Commission de Bruxelles, la repondération des voix au conseil des ministres, le passage de l'unanimité à la majorité qualifiée) et à l'assouplissement des « coopérations renforcées », sujets sur lesquels la Conférence intergouvernementale (CIG) s'efforce depuis de longs mois de dégager des consensus, éclipsera tout le reste. On peut donc s'attendre à beaucoup d'habileté pour présenter le meilleur profil des résultats du sommet de Nice.

Encore que l'on sache déjà où diriger son regard : l'importance - et non le nombre - des sujets qui passeront de l'unanimité à la majorité qualifiée lors des votes du conseil des ministres sera le seul étalon qui vaille. Cinq domaines-tests s'imposent : la politique commerciale commune, le « paquet » visas, asile et immigration, la fiscalité, la politique sociale, la politique de cohésion.

On jugera l'affiche niçoise en gardant à l'esprit qu'il faut relativiser l'effet d'annonce, et que la construction européenne est, par nature, une somme de compromis. La France a fait avancer les dossiers de la

défense européenne, dont elle est, avec la Grande-Bretagne, l'un des parrains. Sachant qu'elle serait jugée à cette aune, elle s'est davantage préoccupée de l'avenir de la conférence intergouvernementale que du calendrier et de la bonne marche des négociations d'adhésion des pays candidats. Elle a pris des initiatives heureuses s'agissant de la sécurité maritime et alimentaire, les événements lui dictant cependant sa ligne de conduite.

La Charte des droits fondamentaux sera certes cérémonieusement proclamée à Nice, mais les citoyens européens seraient fondés à n'y voir que d'aimables déclarations d'intention tant que le texte n'aura pas acquis force de loi juridique en s'inscrivant dans les traités.

Mais c'est vrai : l'Arlésienne de l'Agenda social européen s'est matérialisée, même si c'est sous la forme d'un calendrier qui ne prendra de véritable consistance qu'accompagné de textes législatifs contraignants. Une telle existence peut-

elle être reconnue à l'Eurogroupe, dont Laurent Fabius annonçait avec une belle énergie, il y a six mois, qu'il allait lui donner les moyens de coordonner efficacement les politiques économiques ? C'est moins sûr. Les spécialistes auront apprécié, au fil des mois, ces quelques lignes ajoutées à un communiqué final d'une fadeur splendide, pendant que la monnaie européenne continuait sa chute...

Il n'en demeure pas moins que le « paquet fiscal », favorable à la bonne tenue de la monnaie unique, est ficelé. Il n'y a pas davantage de raisons de boudier le dynamisme dont Paris a fait preuve pour donner une consistance à l'espace européen de l'innovation. « Pour dresser le bilan d'une présidence, il faut au moins trois ou quatre mois de recul », rappelle cet habitué des arcanes communaux. Sage parole, même si l'on y verra un peu plus clair à la lumière de Nice.

Laurent Zecchini

+

La France n'a pas réussi à imposer ses ambitions sociales pour l'Europe

Le Monde
Economie
p. II

La France avait annoncé la couleur : le social allait être le « *fil rouge* » de sa présidence de l'Union européenne. Du coup, le programme se voulait ambitieux. Parmi les dossiers annoncés comme « *prioritaires* » par Martine Aubry, début juillet : l'Agenda social (liste d'actions à entreprendre pour les cinq années à venir) ; la définition d'un programme de lutte contre les exclusions ; mettre les Quinze en ordre de marche vers le plein emploi ; l'adoption (enfin !) de deux directives : l'une sur un statut de société européenne, l'autre sur l'information-consultation des travailleurs. A trois jours du sommet européen de Nice, qui se tient du 7 au 9 décembre, l'Europe sociale a-t-elle réellement progressé ?

A entendre Jean Lapeyre, secrétaire général adjoint de la Confédération européenne des syndicats (CES), qui a suivi de près le déroulement des travaux, « *on a sauvé les meubles* ». De son côté, le cabinet d'Elisabeth Guigou, la nouvelle ministre de l'emploi et de la solidarité, se dit « *satisfait et soulagé* » des résultats obtenus. A la Commission, Odile Quintin, à la tête de la direction générale emploi et affaires sociales, se félicite, elle aussi, même si elle admet « *qu'il ne devrait pas y avoir à Nice d'effet de surprise magnifique...* ». C'est le moins qu'on puisse dire...

On comprend aisément le soulagement général : à peine une semaine avant le conseil emploi et politique sociale des 27 et 28 novembre, l'adoption de l'Agenda social semblait encore illusoire. L'opposition farouche des Britanniques à toute nouvelle contrainte législative faisait florès. Les propos tenus par

La synthèse qui sera présentée au sommet de Nice joue davantage la carte de la coordination que celle de la réglementation

Anna Diamantopoulou, commissaire européen aux affaires sociales, dans le *Financial Times* du 21 novembre, traduisaient bien, d'ailleurs, l'ambiance générale : « *L'Agenda social français me semble bien traditionnel et démodé.* » La France a donc dû mettre beaucoup d'eau dans son vin pour décrocher l'unanimité sur ce texte qui engage l'Union européenne jusqu'en 2005.

Si le fil rouge n'est pas coupé, il apparaît bien tenu. En réalité, Elisabeth Guigou, qui est familière des rouages de la construction européenne pour en avoir eu la responsabilité sous François Mitterrand, s'est appuyée sur la palette des outils disponibles (coordination ouverte, dialogue social, recommandations, fonds social, lignes directrices) renonçant, par conséquent, à privilégier sur bien des points l'instrument législatif : la directive.

Georges Jacobs, le président de l'Unice, le patronat européen, ne s'y est pas trompé. Il se montre « *ouvert* » aux propositions de « *stratégies coordonnées* », « *d'analyses comparatives* » telles qu'elles sont inscrites, de manière

récurrente, dans les domaines de l'emploi, de la lutte contre les exclusions ou de la modernisation des systèmes de protection sociale.

Les grandes orientations définies en juillet sont toutes présentes, mais leur mise en œuvre est moins contraignante que prévu, même si a été mis en place – et c'est une avancée – un suivi précis des engagements pris, via un tableau de bord annuel. Concernant, par exemple, les licenciements individuels – sujet introduit dans l'Agenda social à la demande du Parlement européen et de la CES –, il ne s'agit plus d'ici à 2004 « *de promouvoir des garanties communes assurant au minimum le niveau de protection prévu par les normes de l'Organisation internationale du travail (OIT)* », mais « *d'organiser un échange de vues, en tenant compte des prestations de sécurité sociale et des caractéristiques nationales du marché du travail* ».

BLOCAGES IDÉOLOGIQUES

Reste la question des deux directives, dossiers les plus symboliques de ce qui aurait pu être le grand succès de la présidence française, qui malheureusement n'a toujours pas réussi à obtenir la majorité qualifiée. Certains pensent encore à un dénouement possible lors du sommet de Nice, mais ce bel optimisme est loin d'être partagé par tous. La bonne nouvelle c'est que, pour la première fois, ces directives ont été discutées lors d'un conseil des ministres.

La mauvaise, c'est qu'elles suscitent toujours des blocages idéologiques. Les Espagnols ne veulent pas entendre parler d'un statut de société européenne, effrayés par l'idée de « *cogestion* » qu'il sous-

tendrait. Britanniques et Irlandais restent toujours aussi hermétiques à l'organisation européenne de l'information-consultation des travailleurs, les Danois et les Allemands s'y montrant désormais un peu plus ouverts. Toutes ces prises de position officielles font néanmoins l'objet de tractations dignes de marchands de tapis. Qu'on en juge : les Anglais monnaient leur capacité à lever l'opposition espagnole vis-à-vis de la société européenne contre un soutien allemand pour bloquer la directive information-consultation !

Et les partenaires sociaux dans tout cela ? Ils apparaissent comme des acteurs majeurs de l'Agenda social, puisqu'on leur demande « *de présenter à chaque conseil européen de printemps les actions conjointes entreprises ou prévues* ». Un beau programme, sauf que « *pour danser le tango, il faut être deux* », reprend Jean Lapeyre, faisant allusion à l'attitude du patronat européen, réticent à toute nouvelle réglementation contraignante et qui, par conséquent, traîne des pieds pour négocier.

Même si Odile Quintin insiste pour que « *le travail de la présidence française ne soit pas jugé au nombre de directives adoptées* », il est clair que les six mois de la présidence française confirment bien l'état d'esprit actuel concernant l'Europe sociale : moins de législation, plus de coordination ouverte. Ce qui fait regretter à Jean Lapeyre que certains Etats membres ne « *mettent pas autant d'ardeur à bloquer la libéralisation de l'économie* ».

Marie-Béatrice Baudet
et Laetitia Van Eckhout

Le président Chirac reste prudent sur les résultats du sommet de Nice

Berlin prêt à maintenir la parité politique avec la France au sein de l'UE

La tournée européenne du président Chirac a permis de recadrer les discussions avant le sommet de Nice de cette semaine, mais les marchandages restent serrés.

Le rééquilibrage politique de l'Union met les nerfs à rude épreuve. Le chancelier Schröder serait prêt à conserver la parité avec la France.

UNE SEMAINE DIFFICILE attend les dirigeants français. En pleine affaire du financement des partis politiques, ils vont avoir la tâche infiniment délicate d'arbitrer à partir de jeudi 7 décembre, à Nice, un sommet crucial pour la réussite à venir de l'élargissement de l'Union au reste du continent. L'accord auquel les Quinze doivent arriver conditionnera la date à laquelle les premiers candidats pourront entrer dans l'Union et la capacité de fonctionnement de cette dernière.

Le président Jacques Chirac, qui a parcouru ces deux dernières semaines l'ensemble des capitales européennes, a pu mesurer le chemin qu'il reste à faire. Flanqué d'Hubert Védrine, ministre des affaires étrangères, et de Jean Vidal, conseiller diplomatique de Lionel Jospin, il a achevé ce marathon, samedi 2 décembre à Hanovre, la ville du chancelier allemand Gerhard Schröder. Ce sommet franco-allemand était fort attendu.

La capacité des deux pays de s'entendre sur des propositions communes a souvent conditionné dans le passé la capacité des Européens à prendre des décisions. Paris et Berlin ont un égal intérêt à ce que le sommet de Nice réussisse pour que les Quinze tiennent leur engagement à l'égard des pays candidats. Ils partagent l'idée que l'Europe élargie ne se fera pas sans un nouveau degré d'intégration politique. Mais le degré d'influence que chacun aura dans le futur ensemble européen fait débat.

VERS UNE COMMISSION RÉDUITE ?

Face à ceux qui, comme la Grande-Bretagne et la Suède, cherchent par tous les moyens à freiner l'Europe politique, l'Allemagne et la France n'ont pas eu de difficulté à tenir un front commun. Sur l'abandon du droit de veto, elles sont d'accord, face à un Tony Blair soumis à de fortes pressions à domicile, pour placer à Nice la barre le plus haut possible. Paris et Berlin sont partisans depuis le début que l'on réduise la taille de la Commission européenne pour que celle-ci ne devienne pas « ingérable » lorsque l'Union s'élargira. Il est acquis que dans la prochaine commission, en 2005, les quatre grands et l'Espagne perdront l'un de leurs deux commissaires. Il s'agit désormais de faire accepter que d'ici à dix ans, ou lorsque

l'Union dépassera un certain seuil de membres, le nombre de commissaires sera limité à une vingtaine, avec rotation égalitaire. Cette idée, indique-t-on à Paris, reste encore énergiquement refusée par le Portugal, l'Irlande, l'Autriche, qui veulent garder un commissaire.

Reste la question de la repondération des voix pour rééquilibrer le système, qui serait trop favorable aux petits pays après l'élargissement. Dans les votes, les quatre grands disposent d'un nombre égal de voix. Mais l'opinion et la presse allemandes estiment en majorité qu'il doit être tenu compte, dans la nouvelle situation, du poids démographique de l'Allemagne réunifiée et des responsabilités politiques qu'elle assume désormais au centre de la future Europe. Cette demande, qui n'est pas illégitime, est amère pour la France, dont les dirigeants redoutent de voir déséquilibré le partenariat franco-allemand.

REDÉFINIR LES COMPÉTENCES

Le président Chirac avait affirmé, lors de son étape de Madrid, qu'il ne pouvait en être question. A Hanovre, il a évité de confronter publiquement le chancelier à cette affirmation. « S'agissant du problème de rééquilibrage franco-allemand, ce que je puis vous dire, c'est que si, comme nous le souhaitons, nous arrivons à un bon accord, acceptable par tous, mais aussi capable de permettre une gestion sérieuse de l'Europe élargie de demain, alors il n'y aura pas de problème franco-allemand », a déclaré Jacques Chirac. « Nous nous sommes mis d'accord pour dire que nous nous mettrons d'accord », a confirmé le chancelier. « Nice n'échouera pas à cause de cela ».

Les discussions, à en croire un commentaire d'un proche du chancelier à une agence de presse, ont néanmoins été difficiles. Les Allemands insistent pour que les Quinze convoquent, dès Nice, une sorte de processus constitutionnel, qui permettrait d'ici à 2004 de s'entendre sur la redéfinition claire des compétences entre les divers niveaux de pouvoir en Europe ainsi qu'entre les trois grandes institutions européennes. Un accord sur un tel processus permettrait au chancelier d'être moins exigeant, à ce stade, sur la repondération.

Après s'être montré assez agacés par cette revendication, les Français

sont prêts à être coopératifs. « Fischer et le chancelier Schröder ont exposé leur vision de l'Europe de demain, ils ont expliqué l'esprit dans lequel ils veulent travailler après Nice. Nous n'avons pas été choqués », a dit Jacques Chirac. Il reste que cet esprit est loin d'être partagé dans d'autres capitales, que les Britanniques refusent que les conclusions de Nice soient trop précises sur ce point. Ce qui obligerait le chancelier, redouté-t-on à Paris, à remettre sur la table le problème du « décrochage ».

Jacques Chirac, tirant les conclusions de sa tournée, a reconnu que sur les questions les plus délicates, « nous progressons avec lenteur ». « Une solution interviendra ou n'interviendra pas, mais seulement à la fin de Nice », a-t-il pronostiqué prudemment. Les paris sont pris. Le sommet, prévu pour s'achever samedi, devrait se prolonger au moins jusqu'à dimanche.

Henri de Bresson

*Lire aussi le grand jury
RTL-Le Monde-LCI page 18*

François Bayrou parle de « crise politique et morale »

ANGERS

de notre envoyé spécial

Dans l'affaire Méry, François Bayrou avait trouvé matière à plaider en faveur du « renouvellement » qu'il veut incarner. Interrogé, samedi 2 décembre à Angers, en marge d'un congrès de l'UDF qui l'a mis en piste pour l'élection présidentielle (lire page 7), le député européen s'est efforcé de ne pas trop paraître « surfer » sur les vagues judiciaires qui assaillent l'Elysée. « *Vraiment, ça ne me réjouit pas* », a-t-il affirmé au lendemain de l'incarcération de Michel Roussin, en soulignant que, « *l'onde de choc, on sait d'où elle part, mais on ne sait pas où elle s'arrête* ». A la tribune, M. Bayrou a qualifié de « *crise politique et morale profonde* » une situation imputable, selon lui, aux « *dégâts de la cohabitation et des affaires* », et il a redit son « *sentiment d'inquiétude* » devant « *cette espèce de mani pulite à la française* ».

« *Ce n'est pas un hasard si je parle depuis des mois de crise morale et politique : je voyais bien venir tout ça* », a-t-il commenté en petit comité, en affirmant que cela fait aussi « *des*

mois que [il] pense que la demande de renouvellement est irrésistible ». Au passage, le président de l'UDF a confié qu'il juge inéluctable que Jacques Chirac s'explique : « *Dans le monde où nous sommes, vous n'imaginez pas qu'il puisse ne pas y avoir d'explications. Il y en aura, de lui et d'autres.* »

DEVOIR D'EXPLICATION

Certains de ses proches ont réclamé plus vivement une intervention du président de la République. « *Indépendamment de la justice, où la Constitution lui permet de ne pas répondre, il faut qu'il parle aux Français* », a déclaré Jean-Louis Borloo dans les couloirs du congrès. « *Devant la gravité de la situation, en tout état de cause, il faut que le chef de l'Etat dise : "Je m'en expliquerai quand mes fonctions me le permettent"* », a précisé le député du Nord, en ajoutant que « *ce serait tout à son honneur* ». « *Les Français tolèrent beaucoup de choses. Parlons vraiment et arrêtons de prendre les gens pour des cons !* », a affirmé M. Borloo, avant de se prononcer

en faveur d'une anticipation des échéances, car « *il y a des calendriers qu'il faut avancer, tous les calendriers électoraux* ».

« *Il faut que le chef de l'Etat explique aux Français ce qui a pu se passer à la Mairie de Paris* », a renchéri Jean-Jacques Jégou. S'il dit ne pas avoir « *envie de considérer que l'UDF se ferait une santé sur les malheurs du président de la République* », le député du Val-de-Marne a toutefois souligné que « *l'UDF se trouve de facto hors de ces affaires* ». « *Nous sommes plus que les autres fondés à demander le renouvellement du personnel politique* », en a conclu M. Jégou.

Après s'en être violemment pris, dans un premier temps, aux journalistes qui l'interrogeaient en sa qualité de proche du chef de l'Etat, Jacques Barrot ne semblait pas, lui non plus, rejeter cette analyse. « *Le contexte actuel offre davantage de possibilités à François Bayrou* », convenait l'ancien ministre, avant de souhaiter que le président de l'UDF en « *use intelligemment* ».

Jean-Baptiste de Montvalon

L'Europe a rendez-vous à Nice

Le Monde
5/12/2000
p. 16.

VEILLÉE d'armes en Europe. Comme au temps des batailles de l'ère napoléonienne, où les puissances européennes alignaient leurs régiments pour remodeler la géographie politique du Vieux Continent, les gouvernements des Quinze se sont livrés ces dernières semaines à un assaut d'arguments et d'effets d'annonce avant le sommet européen de Nice. Impressionner ses partenaires, abattre ostensiblement des cartes pour signaler les limites du pré carré des intérêts nationaux, tout en conservant secrètement un ou deux atouts en manche pour d'inévitables concessions de dernière heure : tel est le sens de ces postures politiques.

Les Quinze se retrouvent à partir du jeudi 7 décembre pour une bataille diplomatique dont la particularité est qu'elle ne doit pas désigner nommément les vaincus, puisqu'il faudra bien que les membres de la « famille européenne » continuent de cohabiter. Les enjeux et les risques du vaste marchandage, qui va se dérouler non loin de la baie des Anges, ne sont pas minces : dans la mesure où il s'agit à la fois de la répartition des pouvoirs au sein de l'Union et de la révision de son mode de fonctionnement interne afin d'accueillir à terme une douzaine de nouveaux membres, ce n'est pas tomber dans l'emphase que d'avancer que l'Europe a rendez-vous à Nice avec son destin.

Un échec de la réforme des institutions européennes aurait inévitablement pour effet de ralentir le processus de négociations avec les pays candidats à l'adhésion et de renforcer le scepticisme européen, dans l'Union et au-delà d'elle. A force d'avoir claironné que la réforme institutionnelle est une condition sine qua non de l'élargissement, les Quinze ont, d'une certaine façon, assemblé les éléments pour qu'un échec se transforme en crise grave.

AMBIANCE DE RÉFORME PERMANENTE

Or l'Europe est fatiguée de cette ambiance de réforme permanente dans laquelle elle vit depuis près d'un an. Il est vain de croire que les désaccords du sommet d'Amsterdam, en 1997, sur la réforme des institutions pourraient être renvoyés au sommet de Stockholm, en mars 2001, faute d'avoir été résolus à celui de Nice. La Suède, malgré ses talents, n'aura jamais le pouvoir d'influence de la France en Europe. Tout porte à croire, au contraire, qu'un échec risquerait de sonner le glas d'une conception de la construction européenne qui s'est perpétuée depuis plus d'un demi-siècle. Mais une crise, comme le prétendent certains, pourrait-elle être salutaire, fondatrice ?

Elle clarifierait à coup sûr la vocation de l'Union européenne : elle contenterait ceux qui la rêvent comme une vaste mais simple zone de libre-échange, fût-elle élargie à vingt-sept nations, et peut-être aussi faciliterait-elle la matérialisation des visions de Joschka Fischer et de Jacques Chirac, qui envisagent un découplage de l'Union entre les chevronnés de l'intégration et le gros de la troupe européenne. Or un tel schéma ressemble fort à une aventure. Car les partenaires de cette élite pourraient-ils garantir entre eux une cohésion minimale sans conclure un traité se superposant au traité européen ? Qu'advierait-il alors de l'euro, de la politique de défense européenne, de toutes les politiques communes, qu'il s'agisse de l'agriculture ou du budget des Quinze ?

En s'élargissant, l'Union va inévitablement accroître son hétérogénéité, et elle ne pourra plus avancer d'un seul pas. Mais il y a une différence profonde entre la fracture envisagée par certains et le mécanisme élastique des « coopérations renforcées » permettant à une avant-

garde de pays d'aller de l'avant. Malheureusement, le rendez-vous de Nice a été mal préparé. Ce n'est pas la négociation elle-même qui est en cause, mais sa signification. Aucun des quinze chefs d'Etat et de gouvernement ne s'est livré à un véritable travail pédagogique pour expliquer en quoi l'élargissement est à la fois un devoir historique, un défi qui porte en germe le risque d'une dilution des politiques communes, mais aussi une chance d'affirmer une « Europe-puissance » capable de rayonner plus fort et plus loin, tant sur les plans politique, commercial que culturel.

Ce préalable n'étant pas posé, il n'était guère aisé d'expliquer la nécessité d'adapter les institutions européennes. « *Tous les chefs d'Etat et de gouvernement ne pensent qu'à une chose : comment, en revenant de Nice, expliquer à leur opinion publique qu'ils ne sont pas allés à Canossa, constate un acteur de la construction européenne. Ils sont tétanisés par cette perspective. C'est l'une des conséquences de la diplomatie d'aujourd'hui, gouvernée par son écho médiatique : plus personne n'accepte de prendre des risques pour l'Europe.* »

Tel est précisément l'enjeu de Nice : l'échec signifierait que la défense des intérêts particuliers a prévalu ; le succès, à l'inverse, montrerait que les chefs d'Etat et de gouvernement ont réussi, non seulement à se hausser au-dessus de leurs contingences politiques nationales afin de préparer le fonctionnement d'une « grande Europe », mais aussi à comprendre que leurs pays seront mieux protégés par une position européenne commune. Celle-ci oblige à des concessions parfois déchirantes. L'Al-

lemagne veut que l'on prenne en compte le fait qu'elle « pèse » désormais vingt millions d'habitants de plus que la France et, abritant la plus forte population immigrée du continent, elle entend garder son droit de veto sur la politique d'asile et d'immigration.

UNE CERTAINE PRÉÉMINENCE

Le Royaume-Uni, qui tient à la puissance financière de la City, fait le même raisonnement sur la fiscalité et cultive sa friilosité en matière de politique sociale. L'Espagne exige que son rang de cinquième puissance continentale lui soit pleinement reconnu, tout en voulant conserver, ô paradoxe, les avantages d'une politique d'aides régionales conçue pour assister les pays les plus nécessiteux de l'Union. La France, enfin, refuse de rompre une parité avec l'Allemagne qui lui a permis de conserver une certaine prééminence en Europe, et ne lâchera pas facilement un veto sur la politique commerciale qui lui permet de sauvegarder sa diversité culturelle. Chaque pays, quelle que soit sa taille, est ainsi monté au créneau de ses intérêts particuliers.

Ce sont toutes ces « lignes rouges » nationales que Jacques Chirac a pu mesurer au cours de la tournée des capitales qu'il vient d'achever. Les chefs d'Etat et de gouvernement des Quinze sont à la fois déterminés à défendre leurs intérêts nationaux et conscients que l'Union a une obligation collective de résultat. A Nice, c'est bien la conscience collective de l'Europe qui est confrontée à ses égoïsmes.

Laurent Zecchini

Le Monde 5/12/2000 p 18.

Pierre Moscovici, ministre délégué aux affaires européennes, au « Grand Jury RTL- "Le Monde"-LCI »

« Le conseil de Nice peut échouer, mais il n'échouera pas sur un différend franco-allemand »

« Romano Prodi, le président de la Commission européenne, dit qu'au sommet de Nice il y a plus de 50 % de risques d'échec. Pourquoi ?

- Ce pronostic n'est pas le mien. D'ailleurs, je ne fais pas de pronostic. Je crois que nous sommes confrontés, à Nice, à un choix essentiel : quelles institutions pour quelle Europe élargie ? C'est cela l'enjeu, et c'est un enjeu considérable parce que l'Union européenne, demain, ce ne sera plus uniquement les quinze que nous connaissons - l'économie occidentale -, mais trente, voire trente-cinq pays, avec les pays d'Europe centrale et orientale, et puis, aussi, les Balkans et peut-être même, un jour, la Turquie. Quel traité politique, à Nice, pour cette Europe élargie, pour les quinze ou vingt années qui viennent ?

» Il y a des divergences d'intérêts, de conceptions, de positions, qui font que cette négociation est extrêmement difficile. Elle a plus que commencé, mais elle ne s'est pas dénouée. Le succès est nécessaire, et c'est ce que chacun cherchera ; mais,

en même temps, il faut placer la barre à un certain niveau. Nous souhaitons un accord, mais mieux vaut pas d'accord du tout qu'un mauvais accord.

- S'il n'y a pas d'accord, que se passera-t-il ?

- Ce n'est pas l'hypothèse que je privilégie ! Si nous avons décidé de passer, à Nice, probablement, le conseil européen le plus long de l'histoire de la construction européenne, c'est pour deux raisons : d'abord parce que nous avons un agenda énorme, ensuite parce que nous voulons nous donner les chances pour réussir. Un non-accord - il faut que chacun l'ait en tête au moment d'entrer dans la négociation - aura des conséquences graves pour l'Union européenne, dont les institutions ne seraient pas réformées, et des conséquences sérieuses pour l'élargissement. L'enjeu est essentiel pour l'Union européenne. Pas vital - elle continuera à fonctionner -, mais c'est le rendez-vous le plus marquant de la décennie.

- Comment régler le différend entre les "petits" pays, qui veu-

lent conserver leurs prérogatives parce qu'ils existent à travers l'Europe, et les pays, disons, plus importants, comme la France, l'Allemagne, voire la Grande-Bretagne ou l'Espagne ?

- Il n'y a pas de "petits" ni de "grands" pays. Il y a des pays qui sont plus ou moins peuplés. Il faut en tenir compte parce que, malgré tout, l'Italie, la France et l'Allemagne, cela fait deux cents millions d'habitants sur les trois cents millions de l'Union européenne aujourd'hui, sur les quatre cents millions de demain. On ne peut pas les mettre en minorité comme ça ! Aujourd'hui, ce sont les petits pays qui sont sur-représentés, par rapport aux grands, en termes de voix au Conseil, et ils ont chacun un commissaire. Nous sommes prêts, nous, à renoncer à un de nos commissaires. Et nous ne voulons pas d'un directoire : nous voulons une Union qui reste européenne, où chacun soit l'égal des autres en droits et en devoirs.

- Les "petits", eux, ne veulent pas renoncer à leur commissaire...

- C'est une erreur de conception. La Commission est un organe supranational ; en tout cas, c'est un organe qui ne représente pas les nations. Les nations, les gouvernements sont représentés dans le conseil des ministres. La Commission doit être garante de l'intérêt général européen et, pour être efficace, elle a besoin d'être resserrée. Un gouvernement où il y a trente-cinq membres qui, en plus, représentent trente-cinq nations, ça ne peut pas marcher.

- Vous invoquez à l'instant la démographie pour estimer que les "grands" ne doivent pas pouvoir être mis en minorité au Conseil, mais quand l'Allemagne demande que l'on tienne compte de ses quatre-vingts millions d'habitants, la France n'est pas d'accord. Pourquoi ?

- Il faut revenir au fondement, en 1950. J'ai trouvé, dans les Mémoires de Jean Monnet, des choses extrêmement intéressantes. Le chancelier Adenauer lui disait : nous devons faire l'Europe pour faire la réconciliation et, que la France

inclue ou non ce qu'on appelait à l'époque l'Union française, que l'Allemagne soit ou non réunifiée, faire en sorte que l'Allemagne égale la France. C'est un élément du pacte fondateur de l'Union européenne. Donc, rien ne justifie ce qu'on appelle ce décrochage, c'est-à-dire que l'Allemagne se mette à avoir plus de voix que la France. D'ailleurs, la différence démographique existe depuis l'origine.

- Les relations franco-allemandes sont-elles toujours à ce point sensibles qu'on ne puisse dire : "Ils sont quatre-vingts millions, nous, soixante millions, ils ont droit à un pourcentage de voix supplémentaire" ?

- C'est vital ! Nous n'avons pas fait l'Europe pour considérer que les uns sont quatre-vingts millions, les autres soixante millions, ni pour l'économie. Nous l'avons faite pour la paix, et c'est une chose qu'on doit rappeler sans arrêt. Nous vivons ensemble pour la paix. Nous vivons ensemble pour faire respecter nos valeurs. Nous vivons ensemble contre la xénophobie, contre le racisme,

contre l'antisémitisme. Nous vivons ensemble pour l'égalité entre les hommes et les femmes.

- Et cela exige l'égalité totale entre la France et l'Allemagne ?

- Je crois qu'elle est un des fondements de cette entente, oui.

- Le fait que le gouvernement allemand demande un déclassé vers le haut signifie-t-il que l'Europe n'est plus aussi centrale qu'elle a pu l'être dans la vision politique et stratégique de l'Allemagne ?

- Je comprends tout à fait cette demande, qui, d'ailleurs, est plutôt exprimée par des fonctionnaires du ministère des affaires étrangères allemand que par le chancelier lui-même. Je suis persuadé qu'il n'y aura pas de problème franco-allemand au conseil européen de Nice. Le conseil de Nice peut échouer, mais il n'échouera pas sur un différend franco-allemand. »

Propos recueillis par
Anita Hausser,
Patrick Jarreau
et Olivier Mazerolle